

## CULTURE

### Conférence au Musée Maritime de Douala

#### Patrimoine et restitution : à quoi servent les musées aujourd'hui ?

Tel était le thème de la conférence organisée au Musée Maritime de Douala le 25 février 2023 et animée par **S.E Jean-Luc Martinez**, Ambassadeur de France en charge de la Coopération Internationale et du Patrimoine au Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, ancien Président-Directeur du Musée du Louvre en France. Il a été accueilli au Musée Maritime de Douala (MMD) par le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC),

**M. A u g u s t e MBAPPE**

**PENDA**, promoteur du MMD. Après une visite guidée du Musée; l'Ambassadeur de France a échangé pendant près de deux heures de temps avec le public à la salle de conférence du MMD sur l'importance des musées.

Dans son intervention S.E Jean-Luc Martinez a défini le rôle des musées aujourd'hui sur

trois grands axes: faire dialoguer les cultures; réconcilier les mémoires et écrire une histoire partagée avec les peuples; protéger les patrimoines et construire la paix. Sur la question précise de la restitution des patrimoines; l'Ambassadeur de France

a rappelé que conformément à la promesse faite de la restitution du patrimoine africain par le Président de la République française, **S.E E m m a n u e l MACRON**, lors de son discours en 2018 à Ouagadougou, ladite restitution a déjà commencé



*Photo de famille à l'esplanade du MMD*

à la faveur de la loi du 24 décembre 2020 qui autorise l'Etat français à restituer au Sénégal et au Bénin leur patrimoine. L'ex Président-Directeur du Louvre a annoncé que le prochain pays à bénéficier de cette politique de restitution sera la Côte d'Ivoire et en ce qui concerne le Cameroun le processus pour la restitution est déjà enclenché.

## La Lettre du Chargeur

Une publication du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

**Siège :** Centre des Affaires Maritimes, Bonanjo, Douala.

**B.P.** 1588, Douala.

**Tél.** : (237) 233 43 67 67 / 233 43 67 69, Fax : 233 43 70 17.

**Email :** [info@cncc.cm](mailto:info@cncc.cm), Website : [www.cncc.cm](http://www.cncc.cm).

**Directeur de publication :** Auguste MBAPPE PENDA.

**Redacteur en Chef :** Théodore Roger DIPPAH KAYESSE.

**Ont collaboré à cette édition :** Luc NDOB, Stella NKAMA

Junior OKOUMAMA, Fabien II AMOUGOU, Jean Marcel HELL.

**Impression :** Harmony Poly Business.

**Bureau de Paris - France**

3, Rue du Quatre-septembre, 75002, Paris

Tél : +33 (0)142617924/+33 (0)183879629

[representation@cncc.cm](mailto:representation@cncc.cm)

**Antenne régionale du Sud - Kribi**

Tél. : (237) 222 46 16 37

[antennesud@cncc.cm](mailto:antennesud@cncc.cm)

**Antenne régionale du Sud-Ouest - Limbé**

Tél. : (237) 233 33 21 36 / 233 33 21 38

[swregionaloffice@cncc.cm](mailto:swregionaloffice@cncc.cm)

**Antenne Régionale du Centre - Yaoundé**

Tél. : 237 222 220 283, 222 220 284 222 220 285

[antennecentre@cncc.cm](mailto:antennecentre@cncc.cm)

**Antenne Régionale de l'Extrême Nord - Kousséri**

Tél. : 696 12 99 13

[antenneextremenord@cncc.cm](mailto:antenneextremenord@cncc.cm)





Système de Management de la Qualité certifié ISO version 2015 par Bureau Veritas pour la délivrance du Bordereau Electronique de Suivi des Cargaisons importées et exportées par voie maritime.

## LOI DES FINANCES 2023

## LE CNCC FORME LES CHARGEURS

Chers chargeurs,

Dans son discours à la Nation le 31 décembre 2022, le Chef de l'Etat a recommandé la poursuite de la politique d'import-substitution et la promotion du **"made in Cameroon"**. Ces hautes directives du Président de la République ont entraîné des innovations dans la loi des finances pour l'exercice 2023 au Cameroun.

C'est dans ce contexte que le Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a débuté l'année 2023 par une formation sur les subtilités des innovations de la nouvelle loi de finances. Pour la promotion du **"made in Cameroon"**, le CNCC a tenu des séances de travail avec des grands acteurs de la production locale à savoir le Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC) et la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts (CAPEF).

Cette édition de La Lettre du Chargeur reviendra sur bien d'autres aspects liés à l'actualité au CNCC, notamment la conférence organisée au Musée Maritime de Douala sur le thème :

**"patrimoine et restitution: à quoi servent les Musées aujourd'hui ?"**

Excellente lecture !

Auguste MBAPPE PENDA  
Directeur Général - CNCC



- FORMATION SUR LA NOUVELLE LOI DES FINANCES;
- CÉLÉBRATION DES 20 ANS DU CCO'PAD;
- LE CNCC À LA RENCONTRE DU GFAC ET DU CAPEF;
- FORMATION DU PERSONNEL CNCC À LA SÉCURITÉ INCENDIE;
- CONFÉRENCE AU MUSÉE MARITIME DE DOUALA.

## SÉMINAIRE

### Innovations du commerce extérieur en 2023

#### Le CNCC sensibilise les acteurs du commerce extérieur sur la loi de finances 2023

La salle de formation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a servi de cadre le 16 février 2023 à la tenue du séminaire de sensibilisation sur «**Les innovations du commerce extérieur** ». Cette sensibilisation avait pour objectif principal de vulgariser les réaménagements de la loi de finances 2023 afin d'optimiser la performance des acteurs du commerce extérieur. Ouvert par le Directeur Général du CNCC, **M. Auguste MBAPPE PENDA**, ce séminaire s'est étalé sur deux jours.

Cinq (05) experts ont été sollicités pour son animation, notamment Mme **Line-Chimène GUEYITO FONKOU**, Chef Service des Statistiques et du Traitement des données au CNCC; **M. KWEDI NYAMSI Jean Damien**, Inspecteur Principal des Douanes, Brigade des Contrôles Littoral I ; **M. TALLA GUY** des Douanes; **Dr YEPKA Joseph Achille** cadre au MINEPIA; **Blaise TALLA** cadre à la Société SOREPCO.

Baisse du volume des échanges commerciaux internationaux, guerre russo-ukrainienne et hausse drastique des coûts des produits pétroliers; telles sont, entre autres, les raisons qui ont prévalu à la

mise en place de la nouvelle loi de finances. Ladite loi met l'accent sur la politique d'import-substitution afin d'encourager la production locale telle que prescrite dans la Stratégie de Développement du Cameroun (SDN 30).

Parmi ces innovations, l'on peut citer : l'allègement fiscal et la défiscalisation des importations des machines et des matières premières non disponibles localement, l'interdiction ou l'augmentation des droits de douanes pour l'exportation des matières premières locales (**Bois, cacao, ...**) Il faudra ajouter l'allègement fiscal ou la défiscalisation des exportations des biens produits

localement (**Savon, Chocolat, ...**). Dans le domaine agricole, il faut noter une série d'exonération: l'exonération de la patente, l'exonération de la TVA sur les intrants et équipements agricoles; l'exonération des droits d'enregistrement sur les mutations de terrains agricoles et les conventions de prêts; l'exonération de la taxe foncière des terrains agricoles; la dispense des charges fiscales et patronales sur les salaires versés aux ouvriers agricoles saisonniers.



Des participants pendant la formation

## ATELIER

### Halte au feu !

#### Le personnel CNCC sensibilisé à la lutte contre les incendies en milieu de travail

Conformément à l'article 128 de l'Arrêté N° 039 / MTPS /IMT du 26 novembre 1984 fixant les mesures générales d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail, la Direction Générale du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a initié un atelier de sensibilisation de ses employés sur la lutte contre les incendies. Le personnel a ainsi été formé sur les dispositions à prendre en cas d'évacuation rapide l'immeuble. Ils ont été formés



Séance pratique d'extinction d'un feu

à l'utilisation adéquate des équipements de lutte contre l'incendie. Sous la direction de **M. MOCHAME AMADOU**, Chef d'équipe secours à l'Unité de Sauvetage de Lutte contre l'Incendie à l'aéroport International de Yaoundé Nsimalen, les participants ont découvert les différents types de feu et ses agents extincteurs. L'atelier s'est achevé par l'aide d'extincteur.



## CÉLÉBRATION

### Le CCO'PAD fête ses 20 ans

**La Célébration de cette institution s'est tenue les 08 et 09 février au club PAD**

**S**a Majesté MVEIMANI SOMBO AMBA, Secrétaire Général du Ministère des Transports représentant le Ministre des Transports, a procédé au lancement des activités marquant les 20 ans du Comité Consultatif d'Orientation du Port Autonome de Douala (CCO'PAD). Il était assisté dans cet exercice par le Président dudit Comité M.Alain MALONG, du Directeur Général Adjoint du PAD, Charles Michaux MOUKOKO NJOH et de plusieurs Directeurs Généraux des entreprises de la place portuaire de Douala dont M.Auguste MBAPPE PENDA et M YOUNOUSS SOUNGUI respectivement Directeur

Général et Directeur Général Adjoint du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC). Cette célébration a connu la présence des figures marquantes du CCO'PAD

qui ont animé les conférences retenues au programme. Deux ouvrages pour rappeler les activités du CCO'PAD notamment « *Recueil d'avis du CCO-PAD* » et « *CCO-PAD en 23 leçons* », ont été

édités pour le bonheur du public. Créée par Décret Présidentiel du 15 juin 1999, le CCO'PAD a pour vocation de rapprocher les acteurs du secteur portuaire, de manière à pouvoir aplanir les divergences rencontrées dans leurs relations d'affaires. Deux documents officiels sont régulièrement émis par le CCO'PAD à savoir, les « *Notes d'observations* » qui expriment les préoccupations des acteurs portuaires à un moment donné et les « *Avis* » du Comité sur des questions importantes de la vie portuaire. Depuis sa création, près de 105 avis ont été émis par le CCO'PAD.



*Photo de famille à la fin de la cérémonie*

## SÉANCE DE TRAVAIL

### Le CNCC à la rencontre du GFAC et de la CAPEF

**Une forte délégation du CNCC conduite par son Directeur Général s'est rendue à Yaoundé aux sièges de ces institutions**

**T**out a commencé au Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun (GFAC) sis au quartier Ngoa Ekele (Yaoundé) le 07 février 2023 où M.Auguste MBAPPE PENDA Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) a été reçu par Mme Agnès NTUBE épse NDJOCK, Sénatrice et Présidente du GFAC. Dans son mot de bienvenue, la Présidente du GFAC a exprimé toute sa reconnaissance au Directeur Général du CNCC pour le soutien apporté au GFAC en vue de son enrolement comme partenaire stratégique au Commonwealth Enterprise & Investment Council (CWEIC). Le Directeur Général après son propos liminaire a introduit Mme ONANA TAKOUCHOP Claire, Directrice de l'Assistance aux

Chargeurs (DAC) pour présenter les missions et les réalisations du CNCC. L'emphasis a été mise sur la nouvelle approche de la Direction de l'Assistance aux Chargeurs à savoir, travailler en étroite collaboration avec les associations et groupements d'entrepreneurs afin d'outiller leurs membres sur des thématiques liées à leurs activités d'import-export. L'objectif poursuivi est de personnaliser l'assistance à apporter aux membres

en fonction de leurs lacunes et de les outiller en vue de réussir dans leurs activités de commerce international. Dans la même journée, la caravane du CNCC s'est déployée du côté de la Chambre d'Agriculture, des Pêches, de l'Élevage et des Forêts du Cameroun (CAPEF) où elle a été accueillie par M. Martin Paul MINDJOS MOMENY Président de la CAPEF. A l'issue

de cette rencontre, le CNCC et la CAPEF ont pris langue en vue de la formalisation d'un partenariat autour d'un Mémoire d'entente. L'axe de collaboration principal sera la promotion économique des membres de la CAPEF. Ce Mémoire va s'articuler autour des points suivants: la construction des magasins de stockage de vivres dans les centres de vie



*Photo de famille à l'issue des travaux*

du CNCC ; la Facilitation du transport des vivres des points de production vers les points de distribution; le développement des infrastructures de stockage des marchandises dans le respect des normes; l'assistance et la défense des intérêts des membres de la CAPEF; le renforcement des capacités des membres de la CAPEF et la promotion du « *made in Cameroun* ».